

Conseil de quartier Centre – Val Fleury

Séance plénière avec Monsieur le Maire – Jeudi 2 février 2023

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire, Christel CARDOSO et Virginie SÉNÉCHAL, conseillères municipales.

Responsables administratifs : Alain BASTIAN, Directeur de Territoire Ouest à GPSO, Edouard PATÉ, chef de projets communication et concertation.

BILAN 2022

En début de séance, Christel CARDOSO et Virginie SÉNÉCHAL dressent le bilan des sujets étudiés par le Conseil de quartier en 2022 :

- Analyse du magazine *Chloroville* et pistes d'améliorations
- Comment diversifier l'offre commerciale dans le quartier ?
- Projet de modernisation de l'école Ferdinand Buisson
- Sécurisation de la carrière Arnaudet
- Nouveau zonage du stationnement payant
- Budget participatif 2022 : projets soutenus par le Conseil de quartier
- Inauguration des tennis couverts au complexe René Leduc
- Attentes des habitants dans le cadre de la restructuration du complexe Leduc / piscine
- Organisation d'une fête par le Conseil de quartier
- Échanges sur la prévention et la sécurité dans le quartier
- Visite guidée du chantier du Hangar Y
- Square de la Paix : les premières pistes de réaménagement
- Avancement des travaux de la SNCF à la gare RER

ÉCHANGES AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Concernant le **stationnement**, l'abonnement résidentiel est à 220€TTC/an pour les zones orange. Il est valable sur la commune de Meudon à l'exclusion des autres villes de Grand Paris Seine Ouest.

Au sujet de la **fête de quartier**, le Maire rappelle que le bon déroulement de cet événement repose sur l'implication des conseillers dans l'organisation.

Un conseiller s'étonne que les grilles du **Potager du Dauphin** n'aient pas encore été réparées (il manque la lettre R). Le Maire explique que la restauration de la grille a bien été budgétée.

En complément des travaux de rénovation et de mise aux normes de la chapelle Saint-Georges, des études sont menées pour la réfection des portails et la réparation du mur côté rue Obeuf. Des premiers travaux devraient débuter fin 2023 ou début 2024.

Une conseillère s'interroge sur le devenir du local de la **boulangerie rue des Marais**, fermée depuis un an. La Ville a préempté le fonds de commerce afin de maintenir une offre commerciale dans ce secteur. Il s'avère que le local est trop vétuste pour être exploitable. C'est pourquoi une procédure

contentieuse a été engagée pour contraindre le propriétaire des murs à le mettre aux normes. L'objectif de la Ville reste la réouverture prochaine d'un commerce.

Une autre participante s'interroge sur l'**installation électrique provisoire** entre l'avenue Auguste Rodin et la rue du Lieutenant Raoul Batany. Cette installation résulte d'un chantier de l'hôpital Percy et ce branchement provisoire a été autorisé. Dès que les travaux seront terminés, elle sera déposée dans les plus brefs délais.

Une habitante signale le manque de propreté autour du collecteur de verres avenue des Brillants. Un réaménagement global s'avère compliqué puisque nécessitant d'importants moyens. Un dispositif à pédales va être ajouté, limitant les dépôts sauvages.

Un **abribus** n'a toujours pas été remis rue d'Alembert depuis les travaux de l'été 2021. Alain Bastian informe qu'il a relancé la société Decaux.

Un conseiller s'interroge sur les sens de circulation autour de la gare RER. Une étude de circulation a été menée en 2020. Tous les scénarios étudiés aggraveraient la fluidité de la circulation dans le quartier, notamment un report de circulation sur les voies adjacentes. Dans ce contexte, l'objectif de Grand Paris Seine Ouest est plutôt d'aménager la voirie afin de réduire le volume du trafic.

La représentante du Conseil consultatif des jeunes attire l'attention du Maire sur les déchets du café Moune qui débordent des poubelles et attirent les rats. Le Maire indique qu'un rappel en ce sens sera fait aux exploitants du café.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

A partir de mars 2023, GPSO met en place une collecte des déchets verts (bois en fagot, tailles légères, fleurs fanées, pelouse tondue) dans les zones pavillonnaires de Meudon ville. La collecte se déroulera du mercredi 15 mars au 25 octobre. Les particuliers pourront récupérer des sacs de collecte en papier kraft biodégradable à l'Hôtel de Ville (à raison de 10 sacs par foyer). Les sacs pourront être déposés le mardi soir à partir de 19h.

Les copropriétés sont exclues du dispositif car elles disposent de leurs propres prestataires.

MEUDON 2040

Le Maire a présenté la concertation grand public « Meudon 2040 », dont le but est de réfléchir collectivement au futur souhaité pour Meudon en 2040. De la sorte, la Ville pourra dès à présent travailler sur les trajectoires à adopter pour le réaliser.

Afin de mobiliser le plus grand nombre de Meudonnais issus d'horizons divers, un tirage au sort sur les listes électorales a été effectué. Les lycéens, adultes de demain, sont également inclus dans la démarche puisque les délégués des cinq lycées meudonnais se réuniront pour un premier débat le mercredi 8 mars.

Le premier débat grand public aura lieu le samedi 11 mars au gymnase Millandy.

Les conseillers de quartier sont encouragés à participer à la démarche. Inscriptions en ligne sur <http://www.meudon.fr/meudon-destination-2040/>

HANGAR Y

L'ouverture au public est prévue mercredi 22 mars. Une exposition autour de l'art et de la science pour témoigner de l'histoire de ce site et une visite immersive avec casque de réalité virtuelle permettra de restituer les grandes heures de ce lieu.

Les opérateurs privés ont investi 27 millions d'euros soit l'intégralité des frais de réhabilitation du Hangar Y et de la parcelle. Des événements d'entreprises (séminaires, présentations de produits...) compléteront les expositions grand public, l'atelier de création et le restaurant de 200 couverts ouvert à tous.

Le parking sera payant. En complément, les exploitants du site prévoient un service de navette pour aller chercher le public au métro d'Issy-les-Moulineaux et à la gare de Val Fleury. La fréquence des lignes de bus sera également renforcée.

Le Maire a demandé au Hangar Y de prévoir un tarif préférentiel pour les Meudonnais. Un abonnement annuel de 39 € TTC sera proposé.

RÉNOVATION DU MARCHÉ MAISON ROUGE

Ce marché construit en 1968 nécessite une rénovation complète : système électrique vétuste, pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), peintures défraîchies...

Une allée nouvelle a été créée entre la rue Lavoisier et le terrain de la rue de la République où une halle provisoire sera installée : 10 étals seront à couvert, 16 en extérieur dont 7 rue Lavoisier (qui sera fermée aux voitures, les jours de marché, entre la rue Maison Rouge à la rue du Marché couvert).

AGENDA

La prochaine réunion aura lieu le **20 avril à 19H au Potager du Dauphin**.

Meudon, le 2 février 2023